

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 5 octobre 2009

Convocation du : 29 septembre 2009

**Objet** : Maison des Services au Public. Convention avec le Centre Hospitalier Spécialisé.

L'an deux mille neuf, le cinq octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Martine Barbet

**Etaient présents** : R. Fournel, M. Barthélémy, A.Meier, G. Jullien, M. Mescle, G. Lesbros, J-M Bermond, R. Basset, M. Barbet, J-F Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

**Excusés** : Claudette Mezière  
Francis Reynaud remplacé par Michel Lonni  
Raymond Uzès remplacé par Brigitte Soulat  
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud Salgado

Le Vice-Président chargé des Services aux Habitants, Jean-Louis Pelloux, expose aux conseillers la proposition d'organiser une nouvelle permanence à la Maison des Services au Public : il s'agit par le biais d'une mise à disposition d'un infirmier d'apporter une aide psychologique aux adolescents en difficulté.

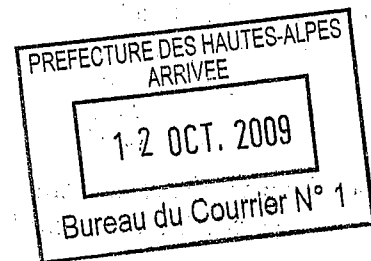
Cette initiative s'inscrit dans le dispositif départemental « Maison des Adolescents. »

Jean-Louis Pelloux indique les termes de la convention établie pour organiser cette nouvelle permanence.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition du Vice-Président, autorise le Président à signer la convention.

votants : 21
pour : 21
abstention : 0
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Président  
Michel Mescle

